

SITUATION DES ENFANTS AGES DE PLUS DE 16 ANS

Année scolaire 2023-2024

Attributaire du supplément familial de traitement

NOM, Prénom de l'enseignant :

Grade :

Ecole d'affectation :

.....

Adresse :

.....

Renseignement relatif à l'enfant à charge

NOM, Prénom de l'enfant :

Né(e) le

Situation de l'enfant à charge

Mon enfant est scolarisé, étudiant ;

Rappel : cet enfant ne doit pas bénéficier d'aide au logement (APL ou ALS).

⇒ Joindre un certificat de scolarité.

Mon enfant est apprenti ou en stage de formation professionnelle ;

⇒ Joindre la copie du « contrat d'apprentissage » ou de « la convention de stage » où figure le montant de la rémunération.

Mon enfant exerce une activité professionnelle ;

Depuis le : __ / __ / ____ et perçoit un salaire mensuel versé de : euros.

Une activité professionnelle réduite n'est pas incompatible avec le maintien du SFT dès lors que la rémunération mensuelle n'excède pas 55% du SMIC mais vous devez fournir soit les bulletins de salaire de votre enfant, soit les avis de paiement Assedic.

⇒ Joindre une copie du bulletin de salaire.

Mon enfant est sans activité professionnelle ;

⇒ Joindre une copie de la notification du pôle emploi (s'il est inscrit au chômage).

Mon enfant vit en concubinage, est marié ou a conclu un pacte civil de solidarité ;

Cet enfant n'est plus considéré comme étant à votre charge au sens du Code de la sécurité sociale.

⇒ Joindre copie de l'acte de mariage ou du contrat de PACS ou du certificat de vie commune ou de concubinage.

Attestation sur l'honneur

Je certifie sur l'honneur que je m'engage à faire connaître immédiatement, par écrit, au service intéressé, tout changement dans la situation de mon enfant décrite ci-dessus.

Fait le à

Signature de l'allocataire